Conditions d'utilisation sévères*

FORUM-PEUGEOT.COM



ENTRETIEN

· Porte à porte permanent.

• Utilisation urbaine (type taxi, ambulance, vitesse moyenne inférieure à 20 km/h, auto-école).

• Petits trajets répétés (inférieur à 10 km) avec moteur froid (après arrêt supérieur à 1 heure).

• Séjour prolongé dans : des pays à atmosphère poussiéreuse, des pays possédant des carburants inadaptés aux recommandations du

• Utilisation même occasionnelle de biocarburant type B20 ou B30 (véhicules diesel) ou d'essence contenant plus de 3 % de méthanol.

« PLAN D'ENTRETIEN »

Chère cliente, Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un véhicule de notre marque.

Les informations que vous trouverez ci-dessous, précisent les interventions à réaliser dans le cadre de l'entretien de votre véhicule et correspondent aux conditions de roulage que vous avez prévues. Elles vous permettent d'anticiper vos opérations d'entretien.

La périodicité des révisions dépend de la durée et du kilométrage. Il est impératif de respecter le premier des deux termes atteint. Le diagnostic embarqué peut vous indiquer la nécessité d'anticiper l'une de ces opérations par l'intermédiaire de l'allumage d'un témoin.

Conditions d'utilisation normales

OPÉRATIONS SYSTÉMATIQUES		
Révisions : opérations systématiques	Tous les 25000 Km / 1 an	Tous les 15000 Km / 1 an
OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Remplacement du liquide de frein	Tous les 2 ans	Tous les 2 ans
Remplacement du filtre à carburant (gazole)	Tous les 50000 Km / 4 ans	Tous les 30000 Km / 4 ans
Remplacement du filtre à air	Tous les 50000 Km / 4 ans	Tous les 30000 Km / 4 ans
Remplacement du filtre d'habitacle	Tous les 25000 Km / 2 ans	Tous les 15000 Km / 1 an
Contrôle du PH de liquide refroidissement	125000 Km / 4 ans Puis tous les 25000 Km / 1 an	120000 Km / 4 ans Puis tous les 15000 Km / 1 an
Contrôle du niveau additif filtre à particules	100000 Km Puis tous les 25000 Km	90000 Km Puis tous les 15000 Km
Contrôle du colmatage du filtre à particules	150000 Km Puis tous les 25000 Km	150000 Km Puis tous les 15000 Km
Remplacement du kit de distribution et de la pompe à eau	Tous les 175000 Km / 10 ans	Tous les 165000 Km / 10 ans
Remplacement du kit de courroie d'entrainement des accessoires	Tous les 175000 Km / 10 ans	Tous les 165000 Km / 10 ans
Remplissage du réservoir d'AdBlue	Tous les 25000 Km / 1 an	Tous les 15000 Km / 1 an
HUILES MOTEURS AUTORISÉES		
00W30 B71 2312 (C1C2)		
Je certifie,	isation et que ces dernières répondent alors a uer le plan d'entretien séverisé décrit ci-desso documents de bord, en cas de perte, il vous	Le : Signature aux caractéristiques d'une utilisation sévère bus.
*Conditions d'utilisation sévères : Si vous répondez à l'une ou plusieurs des conditions sévères d'utilisation suiva	ntes un entretien spécifique sera nécessaire :	